

14-15 GEORGE V, A. 1924

En ce qui regarde la juridiction du Bureau d'appel fédéral, la modification rédigée par le sous-ministre qui s'en occupe est adoptée.

Le comité s'ajourne à une heure et demie de l'après-midi et doit se réunir de nouveau demain, vendredi, le 11 juillet, à onze heures de l'avant-midi.

J. P. DOYLE,

*Greffier intérimaire du comité.*

---

SALLE DE COMITÉ N° 424,

VENDREDI, le 11 juillet 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

*Autres membres présents:* MM. Arthurs, Black, Caldwell, Humphrey, Knox, Robinson, Speakman et Wallace.—9.

*Présents sur convocation:* M. J.-A.-W. Paton, secrétaire de la Commission des Pensions, le colonel N.-F. Parkinson, sous-ministre du M.R.S.V.C., M. E.-H. Scammel, sous-ministre adjoint du M.R.S.V.C.

M. Humphrey demande que l'étude de sa motion concernant la Commission des Pensions soit ajourné jusqu'à mardi. Le président l'assure qu'elle ne viendra pas sur le tapis avant mardi.

Le président lit le projet du second rapport du comité et celui-ci est discuté et modifié.

M. Arthurs propose, appuyé par M. Wallace:—

“Que le rapport tel que lu soit adopté.”

Il est adopté à l'unanimité.

Le comité s'ajourne à une heure de l'après-midi et doit se réunir de nouveau lundi, le 14 juillet, à onze heures de l'avant-midi.

J. P. DOYLE,

*Greffier intérimaire du comité.*

---

SALLE DE COMITÉ N° 424,

LUNDI, le 14 juillet 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

*Autres membres présents:* MM. Brown, Caldwell, Clark, Humphrey, Knox, Robichaud, Sinclair (Oxford), Shaw et Speakman.—10.

*Présent sur convocation:* M. S. Maber, président intérimaire de la Commission d'établissement des soldats.

On fait venir, on assermente et on interroge M. Maber au sujet des avantages respectifs et du coût des propositions soumises par M. Shaw et M. Speakman.

Le témoin cite aussi des statistiques établissant la situation financière actuelle sous l'empire de la Loi d'établissement des soldats.

Le comité s'ajourne à une heure et demie de l'après-midi, et doit se réunir de nouveau à huit heures ce soir.

J. P. DOYLE,

*Greffier intérimaire du comité.*